

SALLES-LA-SOURCE

A. Gaben-Toutant
défend la cascade

• page 26

salles-la-source

Gaben-Toutant s'oppose à Guibert

« Je ne souhaite pas qu'une autorisation d'exploiter soit accordée à M. Guibert. Il ne faut pas prolonger de trop les dérogations accordées depuis 2005 ». Ce sont les mots d'Anne Gaben-Toutant, conseillère générale du canton de Marçillac-Vallon, à l'issue de la conférence de presse qu'elle donnait hier matin dans les bureaux du groupe socialiste et républicain à Rodez.

Reçue jeudi après-midi par la préfète, Anne Gaben-Toutant estime que « l'intérêt général doit primer sur l'intérêt particulier ». « Il y a de forts enjeux autour de la cascade de Salles-la-Source. Patrimoniaux et touristiques d'abord car le village est la porte d'entrée du Vallon. Sécuritaire aussi parce que, on l'a vu, le tuf ce n'est pas bien solide, il y a eu des effondrements et les habitants ne sont pas rassurés ». Après la catastrophe de décembre 2007, où un éboulement avait emporté la falaise et détruit plusieurs maisons, le lieu est inscrit au plan de prévention des risques. « Il y a



Anne Gaben-Toutant s'oppose à la demande de renouvellement de l'autorisation d'exploitation de Jean-Gérard Guibert pour sa microcentrale hydroélectrique. / Photo DDM.

bien un barrage derrière les roches mais on ne sait pas dans quel état il se trouve, deux turbines sur trois ne fonctionneraient pas et

l'entretien de la conduite forcée laisse à désirer ; on l'a encore vu la semaine dernière où des travaux d'urgence ont dû être en-

trepris », a souligné la conseillère générale. « Il y a aussi des enjeux économiques : Jean-Marie Lacombe, en aval, aimerait développer l'activité de sa pisciculture mais est contraint par le débit du Crèneau ».

« De nombreux éléments auraient dû être vérifiés, la commission des sites aurait dû se réunir et donner un avis. Le rapport du commissaire enquêteur n'aide pas la préfète : quand elle tire le fil de la pelote, elle ne trouve que des nœuds ! ». Danièle Polvé-Montmasson devrait donc demander son avis à la commission des sites ainsi qu'au Coderst et vérifier la fiabilité du pétitionnaire dans les prochaines semaines. « La technique de M. Guibert c'est j'affirme et je connais mes droits mais quand on vérifie, ça ne fonctionne pas », note Anne Gaben-Toutant. « En fait, je crois qu'il faut tout simplement s'interroger sur le devenir de la cascade et l'utilité de cette exploitation hydroélectrique qui ne rapporte pas grand-chose ».

Anaïs Arnal

tour de ville